

EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Julie Anselmini, Claire Barel-Moisan, Alexandre Gefen,
Olivier Guerrier, Christelle Reggiani, Delphine Reguig**

Coefficient : 2 ; durée de préparation : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien).

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un billet portant les références des deux textes entre lesquels le candidat devra choisir.

Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire du moyen français, dictionnaire du français classique, dictionnaire de mythologie.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : ouvrages dont sont extraits les deux textes indiqués sur le billet.

Comme les années précédentes, l'épreuve d'explication de texte français a donné lieu à de remarquables prestations, ce dont le jury tient à féliciter les candidats ainsi que leurs professeurs. Il a, souvent, été véritablement impressionné par la capacité de nombre de jeunes gens à se mobiliser aussi rapidement devant une page qu'ils découvrent le plus souvent, et à garder cependant toute leur lucidité pour l'expliquer dans le contexte particulier d'une épreuve orale.

Rappelons-en, brièvement, le déroulement : un « billet » est proposé au hasard du sort ; il porte les références de deux textes de siècles et de genres différents : c'est dire que ces deux textes peuvent très bien être relativement proches dans le temps – et tous deux en prose, ou en vers. (Lors de la dernière session, un « billet » avait ainsi associé une page des *Confessions* de Rousseau et un extrait d'un roman de Zola, dans la mesure où l'autobiographie avait été considérée comme un genre.) Le candidat emporte donc deux ouvrages dans la salle de préparation, où il consacre quelques instants à choisir l'extrait dont, une heure plus tard, il proposera l'analyse *linéaire* (il semble en effet valoir la peine de rappeler cette exigence, dans la mesure où le jury a pu entendre, l'an dernier, quelques commentaires composés).

À l'issue de celle-ci, le jury se livre à un entretien avec lui – qui, loin d'un interrogatoire où le maître ne chercherait qu'à prendre l'élève en faute, est un moment de *reprise* : l'occasion est certes offerte aux candidats de corriger les erreurs qu'ils ont pu commettre – ce peut être, d'ailleurs, la principale fonction d'un tel entretien – mais il s'agit, aussi, de nouer un dialogue où se précise et s'approfondisse la lecture. La notation, bien sûr, en tient compte : par leur réactivité, leur capacité à revenir sur de premières impressions pour les nuancer, ou en élargir la perspective, par leur culture, également, certains candidats ont pu sensiblement améliorer la note que semblait d'abord mériter leur explication.

S'agissant de cette dernière, on rappellera – après d'autres rapports, auxquels on renverra donc ici – quelques éléments dont on espère que le lecteur voudra bien, le cas échéant, excuser le caractère d'évidence.

Le temps imparti à l'exposé du candidat (vingt minutes, donc) est très généralement maîtrisé – et parfois respecté, du reste, avec une précision d'horloger. La chose est bien entendu

souhaitable, mais à condition que cette durée soit raisonnablement organisée : trop de candidats consacrent de longues minutes à l'introduction, ou à des passages du texte qui ne sont pas les plus saillants. Il s'agit en fait, pour les candidats, de se rendre disponibles par rapport aux textes qui leur sont soumis : une telle disponibilité doit notamment permettre de circonscrire, pendant le temps de préparation, les séquences essentielles d'un passage, et d'en justifier l'importance.

D'un point de vue méthodologique, on insistera sur la nécessité de proposer un « axe de lecture » qui tienne compte de différents paramètres : mouvements du passage, appartenance générique – le jury a notamment regretté, à ce propos, un défaut très général d'attention aux implications dramaturgiques des textes de théâtre – variations par rapport à la langue littéraire (considérée dans l'espace d'un genre particulier) ou aux attendus que suppose la séquence (pensés, naguère, par Michael Riffaterre en termes d'*a-grammaticalité*)... À ce propos, on conseillera aux candidats de prêter une attention beaucoup plus précise aux types de texte : être capable de caractériser simplement un passage comme un portrait, une description, un pamphlet, un manifeste, un récit... en utilisant le vocabulaire critique adéquat – en décrivant clairement la situation d'énonciation, par exemple – est indispensable à la pertinence de la lecture proposée. Si cette entrée dans le texte peut paraître scolaire, elle fournit néanmoins un cadre qui évite bien des égarements. Quant aux derniers points mentionnés, ils requièrent évidemment une fréquentation assidue des œuvres canoniques, mais aussi de celles qui ne le sont pas (encore), propre à assurer ensuite de justes perspectives : ainsi, une étude de l'ouverture des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan a gagné à confronter ce texte à Montaigne, et à Goethe. Mais il s'agit surtout, après deux années de classes préparatoires, d'éprouver des capacités analytiques plus « immanentes », et le jury, à maintes reprises, a pu du reste entendre de fort bonnes explications de textes que les candidats découvriraient à cette occasion : ainsi d'extraits des *Illustres Françaises* de Robert Challe (dont on rappellera, au passage, l'importance historique puisque ce livre ouvre en somme la tradition, combien féconde, du réalisme romanesque), de *Des hommes* de Laurent Mauvignier (paru en 2009), voire – de façon certes plus inattendue – de *Lorenzaccio* de Musset. Redisons ici ce qui relève – du moins le jury l'espère-t-il – de l'évidence : cette épreuve n'étant pas (seulement) un exercice rhétorique, le brio dans la maîtrise du langage ou du jargon critique ne saurait se manifester aux dépens d'une fine compréhension du texte.

Dans cette optique, on conseillera aux candidats de viser une certaine efficacité herméneutique : étant donné la brièveté de la préparation aussi bien que de l'explication, il est souvent utile de dégager très vite, dès les premiers mots de l'introduction, les enjeux du passage, notamment lorsqu'il ressortit à une visée critique, voire polémique : cerner le statut argumentatif d'une séquence ou la portée de son ironie permettent à un lecteur de montrer que l'essentiel a été compris et que le propos sera fermement conduit. En revanche, certaines lectures partent d'éléments beaucoup trop vagues et flous pour conduire à une interprétation claire – un travers que la reprise ne permet pas toujours de rectifier.

La lecture (orale) du passage est, dans cette perspective, d'une grande importance – et certainement pas facultative, en tout cas, comme semble l'avoir pensé le nombre étonnant de candidats qui l'a purement et simplement oubliée, et à qui il a donc fallu rappeler cette nécessité. Une fois encore, on insistera à ce propos sur la nécessité d'une maîtrise élémentaire des principes de la versification française (s'agissant, en particulier, de la prosodie, mais aussi des rimes, et du rythme du vers). Une bonne préparation à l'oral ne saurait s'en dispenser.

Quant à l'explication elle-même, elle se gardera d'un pointillisme excessif – c'est-à-dire, en pratique, d'un respect tatillon de la linéarité, induisant juxtapositions maladroitement (« on a ensuite ») et redondances, évidemment inutiles. Son dynamisme – ce qui ne signifie pas *frénésie* – procédera donc d'une économie plus concertée du propos, qui gagnera à regrouper en un même commentaire les phénomènes récurrents, donc structurants, de la séquence. Ces phénomènes – on se contentera ici de le rappeler pour mémoire car les prestations entendues sont, à cet égard, très généralement satisfaisantes – sont notamment d'ordre langagier, dans la mesure où la

question de la mise en œuvre verbale du texte définit l'exigence propre de l'explication (c'est dire, aussi, que des commentaires purement thématiques sont rédhibitoires). On regrettera, sur ce point, la méconnaissance, fréquente, des différents types de discours rapportés, qui a nui à nombre de candidats dans l'explication de textes romanesques. À l'évidence, cette attention au détail formel se trouve tout particulièrement requise face à des textes poétiques, et le jury s'est parfois désolé d'entendre des explications de sonnets de Du Bellay ou de tirades de Corneille – qui pouvaient, au reste, ne pas être par ailleurs dénuées d'intérêt – d'où la versification était totalement absente. On ajoutera que ce souci de la langue doit aussi bien avoir pour objet, notamment dans cette épreuve de *français*, l'expression des candidats eux-mêmes : si l'écoute des meilleurs a pu être un vrai plaisir, où la qualité de leur langue n'entraîne pas pour une faible part, le jury a, en revanche, déploré la récurrence de curieux barbarismes (« habilité » [*sic*]), et l'expression parfois relâchée de certains candidats, usant en particulier de termes journalistiques (« incontournable ») en l'occurrence déplacés.

On rappellera, enfin, qu'il convient de ne pas user sans esprit critique des étiquettes reçues : tout extrait de Beckett ne relève peut-être pas du « théâtre de l'absurde », tel passage de Sorel, à le lire rigoureusement, ne saurait être rapproché des codes de la *commedia dell'arte*. Si elles rassurent, ces grilles, héritées de schémas et de réflexes historiographiques parfois contestables, représentent souvent des pièges dans lesquels se perdent des commentaires qui échouent à être des lectures.

Une conclusion ferme, proposant, à partir de l'axe de lecture choisi, une synthèse de la lecture élaborée par l'explication, terminera la prestation. Elle peut, du reste, très bien se passer d'une « ouverture » si celle-ci doit prendre l'allure d'un moment obligé et d'un appendice factice.

On redira, avant de donner une brève anthologie des billets soumis aux candidats lors de la dernière session, le plaisir – voire, tout simplement, le bonheur – qui a été celui des membres du jury face à des jeunes gens souvent excellents, dont l'acuité intellectuelle, la sensibilité et la culture ont su, quelquefois, éclairer d'une façon nouvelle des textes pourtant maintes fois commentés.

*

Quelques billets proposés en 2013

Ronsard, *Les Amours*, « Amours de Cassandre », 4 ; Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, I (« La grive de Montboissier »), de « Hier au soir » à « qui va bientôt disparaître ».

Rabelais, *Le Tiers Livre*, c. 37, de « À Paris » à « un fol prendre » ; Valéry, *Charmes*, « Les Grenades ».

Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, 5^e promenade, de « Tout est dans un flux continu » à « murmurant sur le gravier » ; Musset, *Lorenzaccio*, I, 6, de « Ma pauvre mère » à « corrompu ».

Rousseau, *Les Confessions*, I^e partie (rencontre avec M^{me} de Warens), de « Craignant donc » à « avec vous » ; Camus, *L'Étranger*, *explicit*, de « Lui parti » à « cris de haine ».

Jules Laforgue, *Les Complaintes*, « Complainte de la fin des journées » ; Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, p. 21-22 (depuis « C'est pourquoi » jusqu'à « papier gras »).

Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, I, v. 55-83 ; Laurent Mauvignier, *Des hommes*, p. 133-134 (jusqu'à « bouche »).

Du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, III ; Robert Challe, *Les Illustres Françaises*, « Histoire de Silvie », Droz, p. 356-357 (de « Je me relevai enfin » jusqu'à « m'entraînait »).

Saint-Simon, *Mémoires*, « Intrigue du mariage de M. le duc de Berry », GF, p. 162-163 (de « Le repas fut très gai » jusqu'à « sans exemple ») ; Maupassant, *La Maison Tellier*, « Sur l'eau », Folio, p. 75-76 (de « Cependant » jusqu'à « eau noire »).

Du Bellay, *Les Regrets*, IV et V ; Alexandre Dumas, *Antony*, III, 3, de « Elle vient, s'applaudissant de m'avoir trompé » à « rendre malheur pour malheur ? ».

Robert Garnier, *La Troade*, I, 1, de « Quiconque a son attente aux grandeurs de ce monde » à « enveloppé d'un nuage fumeux » (v. 1-32) ; Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, chap. XIX, de « Pour sa part, M^{me} Deume sortit à sept reprises » à « Elle montera l'appeler dès qu'il sera là ».

Corneille, *Polyeucte*, I, 1, v. 25-54, de « Avez-vous cependant une pleine assurance » à « il l'entreprend de ruse » ; Huysmans, *À rebours*, chap. VIII, de « Les jardiniers apportèrent encore de nouvelles variétés » à « découpé en fer de pique, par un fumiste ».

Bossuet, « Sermon sur la mort », de « Qu'est-ce donc que ma substance, ô grand Dieu » à « quand je serai demeuré derrière le théâtre » ; Jean Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, II, 12, de « Qu'Hélène nous soit donc rendue » à « Ah ! non. Ce n'est pas le cas ».

Saint-Amant, « La Solitude » ; Musset, *Fantasio*, I, 2, de « Quel bon tabac, quelle bonne bière » à « Bois donc, désœuvré, au lieu de te creuser la tête ».

Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, lettre du 1^{er} novembre 1759, de « Voilà, mon amie, ceux avec qui je converse » à « et je fis bien, n'est-ce pas, ma Sophie ? » ; Théophile Gautier, *Le Capitaine Fracasse*, chap. I, de « Quoique agile et d'une constitution robuste » à « on l'eût pris pour son propre aïeul ».

Abbé Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne*, p. 55-56, de « Ne me rendrai-je point suspect » à « tourment continuel de ma vie » ; Jules Laforgue, *Les Complaintes*, « Complainte de l'oubli des morts ».

Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, I, 2, p. 58-59, de « Ta joyeuse colère » à « ils se cachent » ; Philippe Jaccottet, *Poésie (1946-1967)*, *L'Ignorant*, « Le travail du poète », p. 64-65.

Saint-Simon, *Mémoires*, p. 97-98, de « Le serpent qui tenta Ève » à « n'est pas sans grâce » ; Pierre Michon, *Vies minuscules*, « Vie de Georges Bandy », p. 163-164, de « c'est là ce que me fut Annecy » à « n'étais pas maçon ».

Jean-Jacques Rousseau, *Les Réveries du promeneur solitaire*, 5^e promenade, p. 81-82, de « Quand le soir approchait » à « pour le lendemain » ; Alfred de Vigny, *Chatterton*, I, 1, p. 57-59, de « Il me semble que j'entends » à « toute ta vie ».

La Rochefoucauld, *Maximes*, « Maximes supprimées », p. 239-240, de « L'amour-propre est l'amour de soi-même » à « une espèce de magie qui lui est propre » ; Claude Simon, *Histoire*, p. 11-12, de « l'une d'elle touchait presque » à « de tristesse et de chair momifiée ».

Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, Folio, livre VI, p. 297-298, de « Mon coutumier exercice était de châtier les sottises » à « tout autre que moi n'y eût pas réussi de la sorte » ; Samuel Beckett, *En attendant Godot*, p. 122-124, de « Estragon dénoue la corde qui maintient son pantalon » à « Rideau ».

Corneille, *Le Cid*, III, 4, GF, 2002, v. 915-949 ; Flaubert, *Madame Bovary*, II, 9, Folio, 1999, p. 257-258, de « Il la regarda encore une fois » à « n'était pas fermée ».

Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, I, 4, Garnier, 1980, p. 54-56, de « Il faut marcher si vite que le soupçon n'ait pas le temps » à « jusqu'à ce qu'il soit parti » ; Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, chap. XVIII, Folio, p. 355-356, de « Ce fut dans l'une de ces chambres » à « les douceurs de la prison ».

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, « Inondation », Folio, p. 325-326, de « Tout est miracle dans l'histoire du déluge » à « que l'esprit humain ne peut sonder » ; Hugo, *Les Contemplations*, « Le Poète ».

Voltaire, *Micromégas*, chap. IV, Folio, p. 26-27, de « Ils firent tout ce qu'ils purent » à « ne voudraient pas y demeurer » ; Musset, *Lorenzaccio*, II, 3, de « Malaspina, vous en voulez trop savoir » à « (*Il sort.*) ».

La Rochefoucauld, *Maximes*, maximes 232 et 233 ; Saint-John Perse, *Vents*, II, 1, de « Des terres neuves, par là-bas » à « des plus beaux êtres de ce monde ».

Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, Le Livre de Poche, p. 165-166, de « Lorsque ce prince fut parti » à « heureux et malheureux tout ensemble » ; Jacques Roubaud, *Quelque chose noir*, « Cette photographie, ta dernière ».

Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*, Folio, p. 52-54, de « Je vois que ma fille est contente de toi » à « nous commettons un crime » ; Philippe Jaccottet, *Poésie*, « Au petit jour ».

Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, « Jugement », v. 661-684 ; Stendhal, *Racine et Shakespeare*, Préface, de « Rien ne ressemble moins » à « de si grandes niaiseries ».

Diderot, *La Religieuse*, Le Livre de Poche, p. 164-166, de « Cette supérieure s'appelle madame *** » à « que tout est mort subitement » ; Saint-John Perse, *Amers*, « Invocation », 3.